

Courriel 77

----- Message transféré -----

Sujet :enquête publique sur l'extension de la carrière de Guernambigot à Le Saint

Date :Fri, 8 Jan 2021 18:05:43 +0000

De :ALLANOT Vincent <Vincent.ALLANOT@vinci-construction.com>

Pour :mairie.le.saint@gmail.com <mairie.le.saint@gmail.com>

A l'attention de Madame LE DU commissaire enquêteur.

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint notre réponse à l'enquête publique sur l'extension de la carrière de Guernambigot à Le Saint.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Commissaire enquêteur, l'expression de nos respectueuses considérations.

Cordialement

Vincent et Marine ALLANOT
Rosnoën d'en bas
56110 Le SAINT
07 86 25 61 92
06 65 00 74 70

Mairie de Le SAINT
Rue de la mairie
56110 Le SAINT

A l'attention de Madame LE DU

Objet : enquête publique sur l'extension de la carrière de Guernambigot à Le Saint

Madame,

Dans cette lettre nous nous permettons de vous alerter sur le projet d'extension de la carrière de LE SAINT.

En effet les impacts d'une industrialisation surdimensionnée de cette « petite » carrière de pierres de taille saintoise me posent énormément de questions.

En premier lieu, quel est le projet réel de l'entreprise Pigeon Matériaux avec cette carrière, cette entreprise à notre connaissance ne réalise que des travaux de voiries ou de terrassement.

Que va-t-elle faire avec de la pierre de taille ?

-Des pavés, des bordures ?? La pierre présente sur cette carrière est plutôt de mauvaise qualité pour une exposition aux intempéries !!!

-Du concassage ? Le matériau qui en résulte n'est guère de meilleure qualité.

Comme toute carrière la question de la remise en état doit se poser, comment comptent-ils faire ? Ont-ils prévu d'en faire un site d'accueil de déchets de matériaux inertes (ISDI). Avec bien souvent les mauvaises pratiques qui vont avec : mauvais tri des matériaux, accueil de matériaux interdits et polluants (ISDND, ISDND+..... ISD ?), cycle de camions...

Les Nuisances d'une extension de cette carrière vont bien au-delà du lieu-dit de Guernambigot. Habitant l'autre côté de la commune nous nous sentons tout autant concerné par les nuisances sur toute la commune.

-Ne se voilons pas la face un Camion prend toujours au plus court sauf que l'état des routes déjà très avancé ne saurait accueillir plus de camion (route de Guiscriff, route de Langonnet, route de Lanvénegen...)

-le bruit d'un concasseur se fait entendre à plusieurs kilomètres dans notre campagne si paisible, que vont ressentir nos touristes qui aiment emprunter nos chemins creux pour de longues ballades.

-L'eau est un élément primordial dans une carrière, pour mouiller les matériaux, arroser les pistes, laver le matériel. La gestion et la consommation d'eau dans une carrière est plus qu'importante et elle est surtout exponentielle à la production de granulats. La carrière étant situé dans le bassin versant du

ruisseau du moulin du duc, il est important que la vallée de ce ruisseau garde toute l'eau dont elle a besoin.

Enfin, nous pouvons comprendre qu'une société est besoin d'un certain type de pierre de taille (comme celle de Le Saint par exemple), mais pourquoi en faire du granulats. Car c'est bien qu'elle envisage de faire, dissimulé derrière la « pierre de taille ». Or il existe déjà d'autres sites non loin de là qui produisent du granulats. (Guilligomarc'h, Plouray, Elliant, Inzinzac-Lochrist, Bon-Repos....) sans compter les gros sites récemment fermés et encore exploitable comme celle de Gourin.

De notre avis de Saintois depuis plusieurs générations, cette carrière de Le Saint n'est en rien un site propice à l'exploitation massive de matériaux, surtout pour une grosse société comme Pigeon. Arrêtons de détruire notre campagne, notre nature, nos animaux. Le centre Bretagne à besoin d'habitants sains dans un environnement sain.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique. Nous vous prions d'agréer, Madame le Commissaire enquêteur, l'expression de nos respectueuses considérations.

Famille ALLANOT

Vincent, Marine, Konstantin, Emma